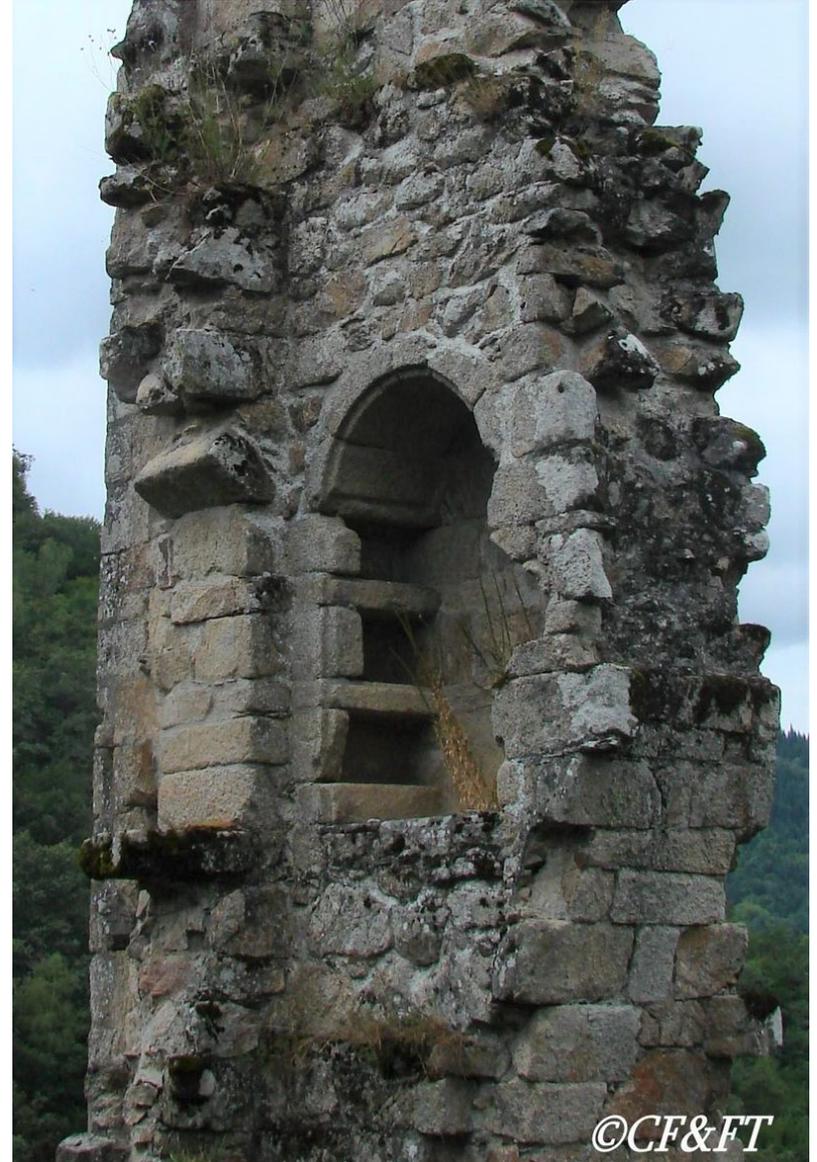


Définition Armoire : (n.f.) Niche pratiquée dans l'épaisseur d'un mur et servant régulièrement de coffre pour les objets précieux. L'armoire est généralement fermée par un volet en bois et peut être cadenassée.

Du latin *armarium* (armoire), formé sur la base de *arma* (ustensile, arme). L'armoire était donc primitivement l'endroit où l'on rangeait ses outils ou ses armes. Dans le *Roman de Rou* (v. 1160), Robert Wace décrit le pillage en règle des biens de l'Église de Rouen par l'indigne archevêque Mauger : « A Roem fist mainte malice ; N'i laissa texte ne calice Ne croiz ne boen drap en almaire, que Maugier Ne feïst fors traire » (A Rouen il fit maints malices ; il n'y laissa de livre ou de calice ni croix ni bon drap en armoire, que Mauger ne fit tirer hors).

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation



©CF&FT